

Position de la Suisse
au Forum mondial sur l'éducation 2015
19 – 22 mai 2015, Incheon, Corée

La Suisse souhaite remercier les autorités de la République de Corée pour l'accueil du Forum Mondial sur l'Education 2015 à Incheon. Elle remercie également l'UNESCO et le Comité de pilotage sur l'Education pour leurs efforts et la qualité du Cadre d'Action Education 2030.

D'une manière générale, la Suisse soutient la proposition du Cadre d'action et du projet de déclaration Education 2030 qui s'inscrivent clairement dans le processus d'élaboration de l'agenda du développement durable post-2015 et qui visent l'adoption d'un seul futur agenda pour l'éducation.

Elle se réjouit que la vision et les principes sur lesquels nous nous sommes entendus en 2014 lors de la Réunion mondiale de l'Education pour tous à Mascate soient correctement reflétés dans le projet de Cadre d'action, notamment l'éducation comme un droit humain fondamental.

En ce qui concerne le projet de Cadre d'action, la Suisse souhaite relever 4 points :

1. La Suisse se réjouit que le Cadre d'action mette l'accent sur la qualité et l'équité des systèmes éducatifs. Si les acquis des apprentissages et la formation des enseignants sont des composantes essentielles, nous plaidons pour une approche systémique de la qualité comprenant tous les niveaux éducatifs de la petite enfance à l'éducation des adultes. La qualité touche également d'autres dimensions, en particulier la diversité culturelle et linguistique et un financement sain et transparent ainsi que la gouvernance participative et la gestion décentralisée des systèmes, reconnaissant ainsi la contribution des familles, des communautés, des apprenants, de la société civile, de l'économie et d'autres parties prenantes à l'éducation.
2. Nous tenons à souligner ensuite l'importance d'assurer une cohérence et un lien entre les cibles définies dans le Cadre d'action. Chaque cible dans sa spécificité doit être reconnue en tant que telle. Il nous paraît donc inapproprié que la cible 4.4 relative aux compétences techniques et professionnelles soit confondue avec la cible 4.3 portant sur la formation technique et l'enseignement supérieur. En effet, il existe différents dispositifs de formation professionnelle pour les jeunes, tels que le modèle d'apprentissage de type dual, qui ne sont pas de l'ordre de l'enseignement supérieur.

3. Le Cadre d'action relève l'importance de prendre en compte l'éducation en situation d'urgence. Nous le saluons vivement. Il nous semble toutefois que cette question n'est pas spécifique à l'aide humanitaire. Le Cadre d'action devrait appeler à une meilleure articulation entre l'aide humanitaire et l'aide au développement et à plus de ressources financières, sans ciblage.

4. Finalement, la Suisse souhaite souligner que l'éducation est aussi un levier à la réalisation de tous les objectifs du développement durable et au respect de l'ensemble des droits de l'homme. Pour ce faire, les systèmes éducatifs devraient intégrer des approches innovantes et transformatrices, comme spécifié dans le Cadre d'action. Cet aspect qui nous paraît fondamental, n'est toutefois pas adéquatement intégré dans les indicateurs suggérés. Nous appelons à ce que cela soit pleinement pris en compte et que des précisions soient apportées.